



BACHELOR

PROCEDES DE FABRICATION ADDITIVE ET INNOVANTE

Sous forme de contrat de professionnalisation, le titulaire du Bachelor Procédés de fabrication Additive et Innovante peut exercer son métier dans les entreprises réalisant des travaux de précision sur des matériaux et des pièces à forte valeur ajoutée, dans des centres de développement ou des industries mécaniques telles que la sous-traitance automobile, aéronautique ou des fabricants d'équipements industriels. Grâce à la maîtrise de l'outil, il peut être autonome pour piloter une cellule de production laser.

PROGRAMME (Enseignement Professionnelle)

Le titulaire du Bachelor Procédés de fabrication Additive et Innovante/cqpm technicien(ne) de cellule autonome de production intervient en atelier de production ou service de prototypage et a en charge le pilotage d'une cellule autonome de fabrication (procédés de fabrication additive, technologies laser,...)

PROGRAMME (Enseignement Professionnel)

- Fabrication additive
- Technologie laser
- Chaîne numérique
- Matériaux (métalliques, polymères,...)
- Analyse de définition de produits
- Qualité et sécurité du travail
- Anglais
- Maintenance industrielle laser
- Gestion de projet
- Rédaction rapports et mémoire

DOUBLE CERTIFICATION (CERTIFICATION DE NIVEAU II)

Les apprenants sont simultanément inscrits au Bachelor et à la préparation du Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie « Technicien(ne) de Cellule Autonome de Production » délivré par la branche professionnelle de la métallurgie (UIMM). Le CQPM certifie les capacités professionnelles. Il assure une reconnaissance professionnelle et sociale au plan national par les entreprises de la branche métallurgie.



DATE



1^{er} octobre 2020
au 30 septembre 2021



DURÉE DE LA FORMATION

1 an



PUBLIC CONCERNÉ

- Bac + 2, filière technologique, licence Pro,
- Section ou promotion de 6 étudiants
- Niveau d'anglais A2 (équivalent 400 TOEIC)
- Pas de limite d'âge



OBJECTIFS

L'apprenant va développer ses compétences dans les domaines suivants :

- La mise au point d'un procédé de fabrication sur l'équipement et le suivi de la réalisation de pièces.
- La programmation des moyens de fabrication innovante (adaptabilité, industrialisation, correction (non-conformité).
- Le contrôle de la qualité des produits fabriqués.
- La réalisation de la maintenance de 2^{ème} niveau d'une équipe.
- L'échange technique avec les services supports (bureau d'études et des méthodes) et la hiérarchie pour assurer l'industrialisation du produit.



VALIDATION

Branches professionnelles (UIMM) et IMT (institut Mines Télécom)

La certification est délivrée après validation des compétences et soutenance d'un mémoire.